

223C0587
FR00140006O9-FS0303

18 avril 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

SOLOCAL GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 avril 2023, la société Melqart Asset Management (UK) Limited (5 St James's Square, SW1Y 4JU, Londres) agissant pour le compte du fonds Melqart Opportunities Master Fund Limited dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 avril 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SOLOCAL GROUP et détenir, pour le compte dudit fonds, 6 474 315 actions SOLOCAL GROUP représentant autant de droits de vote, soit 4,91% du capital et 4,90% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SOLOCAL GROUP sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital estimé de 131 906 652 actions représentant 132 189 534 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.